

Mention de master Propriété intellectuelle

Demande de portage anticipé par Paris-Saclay

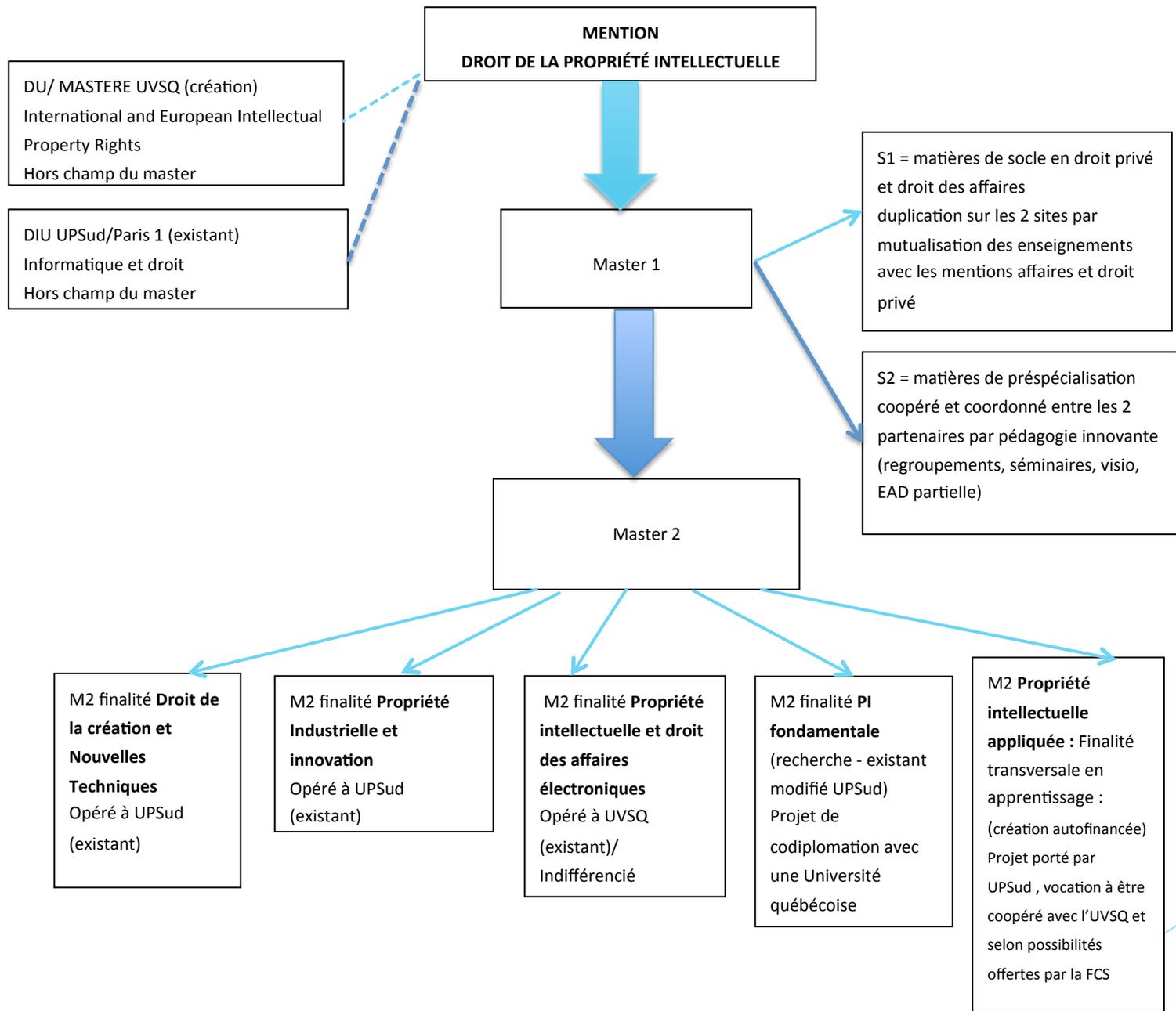
UPSud-UVSQ

Coordinateur(s) de la mention		
Etablissement	Nom et prénom des contacts	Courriel
U Paris-Sud	Alexandra Bensamoun	alexandra.bensamoun@u-psud.fr
U. VSQ	Valérie-Laure Benabou	vbenabou@club-internet.fr

School de rattachement principal : **School of Law**

Une mise en cohérence de l'offre de formation sur Paris-Saclay

Projet	Issu de
Mention Propriété intellectuelle	Mention DI2C (UPSud) et M2 Droit des NTIC (UVSQ)
Finalité 1 - Droit de la création et nouvelles techniques	M2 Droit des créations numériques (UPSud)
Finalité 2 - Propriété industrielle et innovation	M2 Droit de l'innovation technique (UPSud)
Finalité 3 - Propriété intellectuelle et droit des affaires électroniques	M2 Droit des NTIC (UVSQ)
Finalité 4 - Propriété intellectuelle fondamentale	M2 Droit des nouvelles propriétés (UPSud) - transformation
Finalité 5 - Propriété intellectuelle appliquée (en apprentissage)	Création autofinancée (projet)



Atouts

- ▶ Une expérience éprouvée (à l'UPSud, la formation spécialisée en 5^e année existe depuis plus de 25 ans, le M1 pré-spécialisé depuis plus de 8 ans ; à l'UVSQ une spécialisation depuis 11 ans)
- ▶ Une équipe d'EC spécialisés sur les deux sites, fortement intégrés dans les instances gouvernementales et professionnelles relatives à la PI
- ▶ Une habitude de collaboration dans le cadre de projets de recherche et réseaux communs (par ex. l'IDEX ISN)
- ▶ Des centres de recherche spécialisés : le Cerdi (UPSud) et le DANTE (UVSQ)
- ▶ Une ouverture existante sur l'international (cours en anglais, professeurs invités, réseaux internationaux)

Bénéfices

- ▶ Une offre de formation unique en France dans un domaine professionnel pourvoyeur d'emplois
- ▶ Une possibilité de mobilité des étudiants + les réseaux d'anciens facilitant l'entrée dans la vie active
- ▶ Des opportunités de mutualisation notamment par l'offre de cours en ligne combinée à des séminaires présentiels interactifs
- ▶ L'ancrage sur le projet Saclay avec des possibilités de partenariats avec les autres établissements
- ▶ La dimension stratégique de la propriété intellectuelle pour le développement des projets Saclay (pool de compétence à travers des possibilités de cliniques juridiques)
- ▶ Une attractivité interne et internationale accrue par le rapprochement de formations déjà reconnues